DISPONIBLE EN AFRIQUE : CENTRALE, OCCIDENTALE, MAGREB ET AUSTRALE

EDITION JANV. - FEV. 2012

AFRIQUE ENVIRONNEMENT Plus

MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION, DE FORMATION ET DE COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE

Durban Cop 17

A quand l'aboutissement d'un Kyoto contraignant?

INTERVIEW

Abdoulaye DIA,
Secrétaire Exécutif de l'agence panafricaine de la grande muraille verte

M. Emile AHOHE,
Directeur de la commission économique des nations unies pour l'Afrique, bureau sous régional pour l'Afrique centrale

N° ENR. 054/MCRP/DGAI/DPE

SANTÉ MONDIALE : L'ANNÉE 2011 EN BREF, D'APRÈS UN RAPPORT DE L'OMS

À nous le monde!

1000 VOLS
CHAQUE SEMAINE
VERS **LE MAGHREB, L'EUROPE, L'AMERIQUE DU NORD ET LE MOYEN-ORIENT.**

Contactez Royal Air Maroc
ou votre agence de voyages

الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc

www.royalairmaroc.com

Les ailes du Maroc

SOMMAIRE

6 DOSSIER AFRIQUE

- DURBAN DIT ADIEU À MAMA KONATE
- DURBAN COP 17 : ALOURDIR LE POIDS DES PROMESSES NON TENUES
- INTERVIEW AVEC LE PROFESSEUR ABDOULAYE DIA

20 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Interview avec Emile AHOHE, Directeur de la commission économique des nations unies pour l'Afrique, bureau sous régional pour l'Afrique centrale,

29 ENVIRONNEMENT SANTE

Santé mondiale : l'année 2011 en bref, d'après un rapport de l'OMS

32 INTERNATIONAL

- Tanzanie - Au moins 23 morts dans des inondations à Dar Es Salaam
- Des milliers de poissons s'échouent mystérieusement en Norvège
- Les Philippines déplorent 1000 disparus après la tempête

34 SCIENCE ET TECHNIQUE

ENERGIES 2050 « Ensemble pour un futur énergétique durable »

Magazine Bimestriel, d'analyse et de politique environnementale, Siège Brazzaville Congo
(Membre d'ANEJ)

Contacts : (+242) 05519 62 49 / 06806 05 29
E-mail :afenvironnementplus@yahoo.fr
www.afriquenvrionnementplus.com

Directeur de la Publication
Raoul SIEMENI

Directeur de l'Information
Elbou Mohamed El MOCTAR

Directeur des Projets et de la formation
Brice Severin PONGUI

Coordonnatrice
Marie Danielle NGO NGUE

Rédacteur en chef
Wilguette LAWILLA

Chargé de la communication
Robert NGOUMA

Rédaction générale
Elbou Mohamed El MOCTAR
Marc KOUASSI
Raoul SIEMENI
Marie Danielle
Roch Gervais
Wilguette LAWILLA

Secrétariat de Rédaction
Marie SIEMENI
Abbel ESSOMBA
Milene MIMISSIE
Orly

Representants Cameroun
Winnie KITIO

Design
Trésor NGANDU K.D
tresorng7@gmail.com

Technicien
Bernard TCHOKOTE

الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc

afenvironnementplus@yahoo.fr

L'économie verte notre vision écologique

Lancement officiel
06 Novembre 2011

Son Excellence, Monsieur **Denis SASSOU N'GUESSO**
Président de la République

Création d'une zone de reboisement multi spécifiques de 1000 hectares dans la localité de PK45, district d'Ignié, pour le lancement officiel du Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR)

PRONAR
Programme National d'Afforestation et de Reboisement
National Program of Afforestation and Reforestation

Edito

Durban : le combat des écolos continue

En tout état de cause, l'échec cuisant des écolos à Durban, Afrique du Sud suscite bien des craintes, même s'il est qualifié par ces derniers , d'une simple bataille perdue. A l'échelle international, le désespoir s'instaure de plus belle et l'approche d'une solution globale, pour une survie planétaire s'éternise.

Une fois de plus, les dirigeants ont pris l'initiative d'exclure des discussions, les environnementalistes tous courants confondus, ne laissant aucune brèche pour de possibles concessions, dûment indispensables au regard de l'urgence. Il est donc claire, que seule une action conjointe devenue une nécessité impérieuse, entre les deux entités, d'une part des militants écologistes résolus à sauver une terre de plus en plus malade et de l'autre une masse de politiciens plus enclins à résoudre des questions politico économiques et lesquels ne semblent rien voir venir. Un tiraillement qui risque d'entrainer des conséquences imprévisibles. Ces trois dernières années ont été caractérisées par des phénomènes climatiques d'une exceptionnelle rareté, dont l'ensemble des continents en ont fait les frais, quant aux prochaines années, les divers rapports scientifiques traduisent toute l'urgence des mesures à prendre.

L'année 2011 qui s'achève serait-elle le signal de départ de l'apocalypse annoncée pour l'année 2012 ?

L'année 2011 avait fait naitre une serie d'attentes, aussi bien parmi les défenseurs de la planète, qu'au sein de l'élite écologiste africaine. Le sommet de la terre tenu à Durban, premier du genre en Afrique, avait été précédé de plusieurs concertations africaines inter étatiques, dont l'objectif principal, était celui de consolider le bloc continental des négociateurs et permettre de faire face à des pollueurs endurcis. Mais, la quasi-absence des chefs d'Etats africains à ce sommet d'importance majeure, annonçait en elle-même les prémices de toute la vulnérabilité qui a constitué le second échec de la Cop 17.

Le ciel s'est bien assombrit à Durban ; ce sommet dénommé sommet de la terre méritait plus la dénomination du sommet de "Kyoto". En effet, les discussions qui ont jalonné celui-ci n'ont visiblement concerné que la survie d'un protocole (Kyoto), lequel en dépit de sa durée de vie, n'a fourni aucun bilan conséquent aux exigences que sous tendent, tant ses articles que ses annexes.

Est-il réaliste de perdurer, plus d'une décennie durant dans des rencontres internationales, qui n'ont pour but que de dégager un plan visant à imposer ou appliquer une convention, que rejettent les plus puissants ? A un moment où la vitesse à laquelle s'accélère le bouleversement interpelle plus que jamais les consciences.

Une fragilité des capacités décisionnelles qui frappe les dirigeants et plonge toute la planète sur cette voie suicidaire et un avenir aux incertitudes multiples. 2011 est indéniablement l'année de tous les présages et celle des grands événements aussi bien écologiques que politiques et/ou socio démographiques, avec une population mondiale qui franchit désormais le seuil des 7 milliards d'humains.

Une marée planétaire d'hommes et de femmes, d'enfants de vieillards évoluant dans l'inégalité liée au partage des ressources, lesquelles se raréfient, due à une surconsommation excessive, un danger qui risque de replonger l'Humanité dans l'anarchie, l'injustice voire la barbarie ; toutes les hypothèses sont permises. Une situation qui ouvre aujourd'hui la voie à tous les prophètes contemporains à n'exprimer que les mauvaises augures, lesquels étayent ici et là sur la survenue imminente de la mort planétaire, la fin du monde, comme certains aiment à dire – très bientôt dit-on, décembre 2012.

A chacun son libre arbitre de raisonner comme il l'entend. Toujours est-il que la fin au sens strict du terme, implique de facto, l'arrêt de quelque chose, d'une activité ou tout simplement d'une vie.

Les divers cataclysmes écologiques de plus en plus récurrents, (séismes, famine, sécheresse, guerre et autres calamités) ne sont tout autre que des facteurs dont la concomitance entraine sans faille une paralysie complète. Alors faut-il se demander si la situation actuelle que traverse notre planète, reflète-t-elle la fin de celle-ci, voire une mort devenue plus que certaine?

Pendant des milliards d'années, Dame Terre a prouvé sa capacité à régénérer ses ressources défiant toutes les étapes de la transformation, mais aujourd'hui, elle commence à atteindre ses limites, et a besoin d'un cycle. Il faut que les pressions excessives traduites par des pratiques qui transfigurent la planète cessent, si l'on veut pérenniser l'existence humaine.

Mais dans un monde où l'économie progresse vertigineusement pour satisfaire une masse qui gonfle de surconsommateurs, cela est-il possible ?

Une croissance démographique exponentielle, ces cinquante dernières années et un dérèglement des équilibres naturels, causés par un développement industriel gargantuesque étouffent à coup sûr les systèmes naturels de la terre.

Enfin, chaque nouvel an qui s'annonce nous oblige à formuler les vœux, ceux de l'espoir, de la longévité, de la santé et de la prospérité, tel est notre souhait, à vous chers lecteurs, à nous, à notre belle planète bleue.

Bonne année 2012

Raoul SIEMENI

Durban dit adieu à Mama KONATE

Minute de silence du Présidium à l'ouverture de la COP 17 à Durban

C'est avec émotion que les délégués à la COP 17 ont rendus hommage ce 29 novembre au Directeur de la Météorologie décédé il y a 15 jours. Mama Konaté était une personnalité dans le monde du climat.

Il aura travaillé jusqu'au bout. Avec sa rigueur, son calme et surtout son humilité. C'est surtout ce dernier mot qui dépeint le mieux cet homme qui a donné sa vie à son travail. Depuis les années 80, Mama Konaté a donné le meilleur de lui-même, sans faire de bruit, et surtout avec des résultats probants. Sous sa direction, le « Projet assistance météorologique au monde rural », le Programme National d'Adaptation aux effets néfastes des changements climatiques (PANA), entre de nombreux autres, ont permis au Mali de se poser aujourd'hui comme un pionnier dans la prise en compte des changements climatiques.

Mama Konaté est né à San en 1950. Il a fait des études en mathématiques au Sénégal avant de les compléter avec la météorologie en France. Il a aussi effectué plusieurs spécialisations dans le domaine de l'agro météorologie, l'aéronautique etc… Toutes ces compétences lui ont servi aux différents postes qu'il a occupé tant au Mali qu'à l'extérieur du pays. Ses collègues et amis, experts du climat, membres des conseils scientifiques sur le climat, présents à Durban pour la 17ème Conférence des Parties ont tenu à lui rendre hommage au deuxième jour de la conférence.

La présidente de la Conférence, la ministre sud-africaine de la coopération internationale, Maite Nkoana Mashabane et la secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Chritina Figueres, ont adressé leurs condoléances au peuple malien et à sa famille pour cette grande perte. La perte d'un homme remarquable pour ses qualités humaines et professionnelles qui ont fait de lui un acteur important des différents cycles de négociations sur le climat. Mama Konaté est décédé à Bonn en Allemagne lors d'une réunion pour la finalisation des préparatifs de la COP17.

Le Groupe africain et l'ensemble de la communauté des négociations sur les changements climatiques ont perdu « un vrai leader et un bâtisseur de consensus », dira un intervenant.

Son collaborateur Birama Diarra a, au nom de la famille Konaté, pris la parole pour dire merci. Et rappelé que l'illustre défunt avait foi en « cette lutte qui définira l'avenir de nos terres, de nos pays et de nos peuples ». « Efforçons nous de pérenniser son héritage et faisons en sorte que Durban soit une réussite pour le repos de son âme » dira-t-il pour conclure.

journaldumali.com

Mama KONATE au centre

DURBAN COP 17 :

ALOURDIR LE POIDS DES PROMESSES NON TENUES

Tout l'espoir nourri par les écolos en général et les africains en particulier reposait sur la Cop 17 qui vient de se tenir du 28 novembre au 11 décembre 2011 à Durban en Afrique du Sud. Mais la déception et le fiasco qui en ont résulté, ne semblent guère inspirer des attentes à l'avenir confiantes, quand on sait que, deux semaines durant les débats ou ce qui y ressemble, se sont focalisés sur des questions habituelles. Notamment le protocole de Kyoto devenu la pomme de discorde, entre, d'une part des petits pollueurs, qui n'ont jamais bénéficié concrètement de cette convention, pourtant ratifiée en 2001 et entrée en vigueur en 2005, après sa ratification par la Russie. Et d'autre part des gros pollueurs résolus à enterrer définitivement un Kyoto, qu'ils ont d'ailleurs toujours refusé.

Au final, rien de bien spécial n'est ressorti, en dépit du prolongement de cet encombrant protocole dont les engagements y relatifs débuteront en 2013, quoique les 38 pays industrialisés, ne se voient toujours pas contraints quant à son applicabilité. Pire ! certains ont décidé tout simplement de se retirer , à l'exemple du Canada, dont le retrait est justifié par une économie de 14 milliards de dollars – Mais serait-ce la seule raison ? On sait que ce pays, devra dès le début de l'année qui s'annonce, s'engager sur l'une des techniques d'exploitation pétrolière, des plus destructrices et des plus polluantes. D'énormes gisements devront être exploités par fragmentation, des couches géologiques, dans ce cas le pays place des gardes fous à l'encontre de toute convention ,notamment vis-à-vis d'un probable accord juridique universel contraignant sur le changement climatique préconisé à Durban, et prévu dit-on en 2015. Cependant, il faut noter que cet accord providentiel, s'il se réalise, ce qui n'est pas fortuit, se heurtera une fois de plus, à la cruciale question, des responsabilités communes mais différenciées. En effet, les gros pollueurs et principaux responsables de l'hécatombe écologique qui détiennent les mécanismes financiers et les technologies appropriées sont les véritables maîtres des enjeux internationaux relatifs à toutes les mesures à prendre, à savoir, limitation des émissions, fonds verts pour l'atténuation et adaptation,

… dès lors peut-on parler de succès à Durban ? Un succès dont se prévalent la quasi-totalité des représentants de gouvernements, mais certainement pas ceux de la société civile et autres militants écologistes qui l'ont bien fait savoir, en organisant une manifestation monstre à Durban.

Le discours de clôture, tenu le 11 décembre par la Ministre sud africaine Maite Nkoana Mashabane reflétait bien ce qu'il faut s'efforcer d'appeler un accord minima – Mais pourrait-on être surpris après la consternation de la Cop 15 .

Durban a certes été riche en exigences et autres habituelles revendications des plus faibles, chaque petit pollueur formulait son vœu (pieu), mais doit-on réellement entrevoir du nouveau, ou la fin de l'impasse ?

Quatre perspectives ont marqué la clôture du premier sommet sur la terre tenu en Afrique à savoir :

L'amendement du protocole de Kyoto, sur lequel la communauté planétaire devra se pencher en 2015, après des propositions de limitation des émissions que devront fournir les pays pollueurs dès 2012 – Tout peut changer en 3 ans – Certains pays comme la Chine, laquelle a exprimé qu'elle pourra prendre des engagements contraignants en 2020, soit 5 ans après un possible aboutissement de Kyoto 2015, les USA semblent adopter la même position, rappelons qu'il s'agit là des deux géants de la pollution, opposés par un bras de fer qui visiblement ne prend pas fin. La planète doit-elle payer un lourd tribu, à cause de quelques inflexibles ?

Deuxième point élaboré à Durban, la question des LCA, dès les premiers jours du sommet, quelques propositions ont été dégagées et lesquelles vraisemblablement rejoignent les exigences ci haut citées – Durant ces discussions sur les LCA, l'UE a fait savoir qu'elle ne s'engagerait pas dans un Kyoto II, sans une feuille de route claire et incluant tous les grands émetteurs sous un traité contraignant.

Le fonds vert qui a constitué le troisième point, a juste rappelé les 100 milliards de dollars, promis lors de la Cop 15 et réitérés à la Cop 16 de Cancun. Mais au regard de la crise économique qui tenaille la majorité des grandes nations qui sont les potentiels pourvoyeurs dudit fonds vert,

Le Président Jacob ZUMA et Idriss DEBY

que peuvent bien attendre les pays victimes du changement climatique, comme financement susceptible de les aider, à s'adapter et à atténuer cette catastrophe, dont ils ne sont pas responsables.

Comment les pays riches, lesquels pendant près de 40 ans (1970), n'ont pu prélever les 0,7% de leur PIB, pour sauver leurs semblables pauvres et sous développés, s'y prendront-ils pour remplir des engagements (100 milliards), alors qu'ils sont à l'heure actuelle au creux de la vague ?

Enfin, les participants ont adopté comme 4ème point de leur déclaration, la question en perspective des décisions sur le niveau de réduction des GES, en dessous de 2° Celsius – on est toujours à la case départ –

Dans le fond, ces quatre points, qui traduisent l'accord global de Durban, à savoir (l'amendement du protocole de Kyoto, les décisions de la LCA, le fond vert, et l'avenir du changement climatique) ; peuvent se résumer ou du moins être perçus en deux axes essentiels.

D'abord une mesure politique et technique pour l'applicabilité des décisions, et ensuite les financements tant réclamés et dont les modalités disparates fragilisent leurs efficacités pour peu, qu'ils parviennent à destination et en temps opportun. Quant on sait que depuis des décennies, les pays pauvres se sont accoutumés à une aide au développement le plus souvent entrecoupée.

Autant vouloir désaltérer un assoiffé par compte gouttes.

Quoiqu'un texte final sur le Fonds vert avait vu le jour à Durban, toutefois, il ne clarifie pas certains aspects liés au fameux fonds. Il s'agit de sa personnalité juridique, de sa répartition sur les deux principaux réceptables (atténuation/adaptation) un fonds qui risque bien de tarder à venir, si tout simplement il n'est pas entre temps annulé, la raison avancée par les donateurs, quelques imprécisions quant à la pertinence des engagements affichée par les pays bénéficiaires (PVD). Même causes de blocages des fonds Fast Start à propos desquels ce sont les pays développés, cette fois-ci qui manquent de clarté, en s'obstinant de regrouper leur donation en un fonds commun, une initiative nouvelle, qui s'éloigne de l'esquisse de jadis, attribuée, depuis que les Fast Start, sont entrés dans le lot des promesses soit près de 4 ans.

LES ECOLOGISTES MIS A L'ECART

Le désordre qui a caractérisé les divers débats et autres thématiques ; à l'issue du sommet, ne sont il faut le reconnaitre que le reflet du piètre bilan atteint. La consternation qui a frappé l'ensemble des écologistes internationaux, n'est pas prête à être contenue. En effet, pas plus que la société civile, les ONG, et de nombreuses plates formes œuvrant dans la protection environnementale ont été exclues de l'essentiel des discussions, condamnées à poireauter dans les coulisses du sommet et/ou restreintes à participer à de simples Indaba, entendez par là, de simples rencontres , à l'issue desquelles aucune mesure décisionnelle, dusse-t-elle être contraignante ou pas, n'est valable. En somme, un débat de rêveurs.

Cependant, les ONG ont tenu à faire savoir leur degré d'insatisfaction, dénonçant largement toutes les zones d'ombre et autres complexités, qui ont traduit les résultats finaux et que de nombreux représentants d'Etats essayent de transformer en succès. En tête des pays africains, qui ne semblent pas avoir réalisé, la duperie l'Afrique du Sud ; ainsi la présidente de la conférence, madame Maite Nkoana Mashabane laquelle a manifesté sa reconnaissance à tous les ministres et représentants de gouvernements pour avoir facilité la mise en œuvre d'un accord contenu dans le document de 100 pages.

Il faut rappeler que le sommet n'a guère permis de ressortir les grandes questions qui secouent la planète, les séries de mesures scientifiques et techniques visant à améliorer l'environnement au plan mondial , ont été réduites au strict minimum.

SIDI El Moctar, Président de l'ANEJ, Jean PING, Président de l'UA, Françoise de l'UE et Cecile BRAS de RFI

On est donc en droit de se poser un certain nombre de questions – le sommet n'a-t-il pas mis en avant les intérêts politico financiers au détriment des dangers réels qui menacent notre planète ? – A quoi sert la mise en place d'un pléthore de résolutions et autres conventions, si la communauté internationale ne dispose d'aucun moyen pour les faire appliquer et respecter ?

Du protocole de Kyoto (1997 Japon) au plan d'actions de Bali en revenant sur l'Action 21 de l'après Rio 92, quel est l'état d'avancement notable ? Des multiples résolutions qui en cachent d'autres.

Il faut enfin conclure que ce énième compromis concocté à Durban, non seulement peut être qualifié de statut quo, sur une possible amélioration du climat mondial, mais il enfonce le clou et renforce tous les blocages préexistants. Un second Kyoto truffé d'incertitudes, dépourvus des annexes éventuellement ratifiables ou contraignants (B). De plus, le Neo Kyoto permet aux gros pollueurs (Japon, Canada et la Russie) d'échapper à leurs obligations et surtout d'éviter toutes promesses. Quant à l'Australie et la Nouvelle Zélande, promettent de promettre.

Sur un autre plan, les décisions relatives à la réduction des émissions, à travers la comptabilité carbone et les mécanismes y afférents, ouvrent une fois de plus la voie , à l'utilisation extensive des terres et des activités forestières, certes avec le système des MDP(mécanismes de développement propre), mais cela va selon les défenseurs de l'environnement, permettre aux pays surindustrialisés d'augmenter progressivement leurs émissions avec une flexibilité dans l'obtention des permis d'émission.

Selon les Amis de la terre, il s'agit d'un "texte qui verrouille toutes les ambitions vers un avenir climatique meilleur". Ils ont ainsi rappelé l'obligation légale et morale des pays développés, lesquels ne cherchent qu'à affaiblir toutes les décisions et décider à l'avenir de la façon dont les pays doivent gérer leurs forêts.

Il faut aussi insister sur le fait que la quasi-totalité des textes inclus dans le nouveau Kyoto, omettent volontairement, les références aux principes même de la convention rendue caduque, à savoir l'équité et la responsabilité historique.

Cette tentative de mettre tous les œufs dans le même panier, mettre au même niveau de responsabilité les petits pollueurs victimes et les principaux responsables de la débâcle environnementale, est réellement préoccupante.

Aussi, souhaiterions-nous insister sur le fait que ce nouveau protocole perçu de contraignant par les Etats présents, ne fait aucune distinction entre pays développés et ceux victime du développement et lesquels continuent de faire des sacrifices.

La question de la justice environnementale n'a semble-t-il pas fait l'objet d'attention particulière à l'issue de ce sommet de l'échec. Le sujet a pourtant été soulevé par 350 organisations présentes à Durban, à travers une manifestation, qui a coûté au directeur général de Green Peace International Mr Kunni Naidoo, et des Amis de la terre les sud africains Bobby Pech et Will Bates, d'être écartés de la conférence. Des témoins-participants devenus gênants.

La justice environnementale au plan international demeure l'un des aspects relatifs à la problématique de l'environnement n'ayant connue aucun avancement significatif, du point de vue applicabilité. En effet, le vide juridique qui touche de nombreuses questions environnementales (pollution transfrontalière, ressources communes, migrations fauniques, responsabilité sociale des entreprises etc.) persiste on ne connait pas encore une entité juridique internationale disposant de force exécutoire, les 350 ONG sont bien en droit d'exprimer ces grandes préoccupations.

L'aboutissement peu glorieux du sommet de Durban, sonnera-t-il glas, d'un autre échec, du prochain Rio +20, prévu en juin 2012 au Brésil, qui fait déjà couler beaucoup de salive et lécher plusieurs babines ? Les écolos demeurent sceptiques.

Elbou Mohamed El Moctar

Vue de la plénière à la Cop 17 de Durban

Interview

avec le professeur Abdoulaye DIA, Secrétaire Exécutif de l'agence panafricaine de la grande muraille verte

L'Afrique du Sud a accueilli dans la ville de Durban du 29 au 09 décembre 2011, la 17e session de la convention cadre des nations unies sur le changement climatique, ces échanges auront permis avec l'appui du FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial) de tenir un side events sur le projet de la grande muraille verte identifié par l'ensemble des experts africains comme l'une des priorités majeures, dans la lutte contre la désertification et le changement climatique. Au sortir de ces échanges, Afrique Environnement Plus s'est rapproché du Professeur Abdoulaye DIA , Secrétaire Exécutif de l'agence panafricaine de la grande muraille verte, qui nous présente ici quelques grandes lignes de ce gigantesque projet de planting d'arbres qui devrait relier Dakar à Djibouti.

Afrique Environnement Plus : En 2010, il a été crée l'agence panafricaine de la grande muraille verte dont vous assurez le secrétariat exécutif, quelles sont les missions qui vous sont assignées ?

Pr. Abdoulaye DIA : Plus exactement, cette agence a été crée par le premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernements des états membres de l'agence panafricaine de la grande muraille verte réunis à Ndjamena en juin 2010, on a crée ce grand projet continental et nécessairement, il fallait assurer, la coordination, puisque cela intègre onze pays qui doivent d'abord travailler avec un même engagement mais aussi avec des objectifs clairs, ce qui a justifié la création par les chefs d'états d'une institution en charge de la coordination, du suivi et de la mobilisation des fonds, voilà l'objectif, et les missions sont essentiellement la coordination de l'ensemble des activités qui se déroulent au niveau de la grande muraille, mais également avec l'aide des autres institutions sous régionales, évidemment de procéder à la mobilisation des ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

Professeur Abdoulaye DIA

Afrique Environnement Plus : quels sont efforts déjà réalisés au niveau des pays concernés par ce projet ?

Pr. Abdoulaye DIA : Une fois cette agence créée, la plupart des Etats ont commencé donc à structurer, d'abord ils ont signé la Convention portant création de l'agence panafricaine dont certains l'ont déjà ratifiée et nous venons d'adopter un plan d'actions quinquennal qui intègre l'ensemble des plans d'actions de chaque pays. Certains pays ont commencé à réaliser des actions concrètes sur le terrain, le cas le plus évident est celui du Sénégal, qui en dehors des actions de plantation, a déjà commencé à voir l'aspect plus ou moins économique, mais également l'action d'accompagnement et dans ce cadre là, c'est ce prototype même de ce que nous pouvons appeler Grande muraille verte. Au-delà de tout cela, il y a également certains pays notamment le Tchad, le Niger, le Mali qui ont aussi concrètement commencé à réaliser des activités sur le terrain, il va de soit que maintenant à partir de l'adoption du plan d'action quinquennal, à partir de 2012, nous sommes certains que chaque pays va démarrer. Mais attention, ce qu'il faut comprendre, la grande muraille ce n'est pas que, de réaliser les activités de plantation, il s'agit également de nouvelles plantations, il y a des unités de végétales qui existent déjà, si ces unités végétales remplissent les critères de la grande muraille, on peut les intéresser, c'est pour cela que, certains pays ont commencé déjà à intégrer des unités existantes, mais également à faire des mises en défense, parce que comme vous savez, le principe c'est également la régénération naturelle assistée, qui devrait être donc un élément important dans le cadre de la mise en œuvre de la grande muraille verte.

Afrique Environnement Plus : Parlant du financement, sous l'impulsion du Président Wade, le gouvernement américain devait allouer un budget pour le cas du projet fonds vert, où en est-on avec ce financement et à combien s'élève-t-il?

Pr. Abdoulaye DIA : Vous parlez de fonds vert, mais moi je parle de façon spécifique pour la grande muraille verte, vous

avez assisté aujourd'hui à la réunion organisée sous l'égide du fond mondial pour l'environnement , je pense que vous avez tous suivi l'engagement de la Banque mondiale ; l'engagement également du FEM mais également avec la BAD, ce qui veut dire que l'impact crucial de la grande muraille verte c'est d'abord la reconnaissance de ce projet, et je pense que maintenant cela ne fait plus aucun doute, vous avez vu aussi que lors du premier sommet, la BAD avait déjà annoncé un premier financement de 119 millions de dollars, et heureusement qu'à l'issue du conseil d'administration du FEM, vous avez entendu qu'il y a 101 milliard 18 millions de dollars qui sont donc annoncés, en plus des apports de la Banque mondiale, de la BAD, et de tous les systèmes qui collaborent avec le FEM, voilà où nous en sommes.

La Présidente du FEM ouvrant le side events sur la muraille verte à Durban

Afrique Environnement Plus : Nous sommes à Durban où les négociations pour la convention cadre des nations unies tirent à leur fin, et parmi les priorités que l'Afrique a retenu, il y a la grande muraille verte, toutefois, on sait que les financements annoncés sont difficilement mises à disposition et qu'actuellement les Etats donateurs traversent une sérieuse crise, peut-on croire en la concrétisation de ce projet qu'est la grande muraille verte ?

Pr. Abdoulaye DIA: Je vous remercie pour la question, qui nous permet de parler de façon beaucoup plus large, comme vous l'avez entendu, l'Afrique a besoin d'avoir un leadership dans la gestion de ses problèmes et surtout des problèmes environnementaux. Vous avez entendu le président de la commission de l'union africaine dire que la grande muraille verte constitue un exemple palpable et opérationnel qui montre ce que l'Afrique apporte dans cette grande alliance contre le changement climatique. Mais, il va de soi que nous ne sommes pas pollueurs, nous subissons des efforts, et cela ne veut pas dire à mon sens que nous devons nécessairement attendre tout et dire que tant que nous n'avons pas reçu des financements, nous ne commencerons pas. Je pense que l'exemple de la grande muraille, tout ce qui a été réalisé jusqu'ici vient des budgets nationaux, le premier ministre du Sénégal a dit que le Sénégal malgré les difficultés a consenti plus de 2 milliards pour démarrer la grande muraille, et je peux vous assurer que le Tchad aussi a aussi mobilisé près de 35 milliards pour participer à la réalisation de sa composante nationale, cela veut dire que ce qui nous manque en Afrique c'est l'engagement, l'union, l'aspect d'aller ensemble et à partir de ce moment, je pense que la grande muraille est un élément important qui montre évidemment l'engagement et l'engagement politique et surtout la solidarité entre ces Etats là, et à partir de ce moment nous pourrons prouver nos capacités, en marchant, en démarrant par nos propres moyens, les autres viendront après, et s'ils ne viennent pas, ce sera certes plus difficile, mais nous supporterons. Car tous les Etats étaient au préalable convaincus de la nécessité d'un tel projet, et s'étaient engagés à cet effet d'où les prémisses de sa réalisation actuelle.

Une vue de participants au side events sur la muraille verte à Durban

Raoul SIEMENI

Enjeux, décisions et décryptage de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Durban (COP 17)

Stéphane POUFFARY travaille dans le domaine de la coopération internationale depuis plus de 25 ans. Il est le fondateur et Président d'ENERGIES 2050, une Organisation internationale Non Gouvernementale (ONG) qui travaille sur les questions associées au développement durable, au changement climatique et aux défis énergétiques. En parallèle, il conduit des recherches sur les modalités du changement de comportement des citoyens au regard des défis climatiques et énergétiques au laboratoire d'ethnologie et d'anthropologie de l'Université de Nice Sophia Antipolis. Il a travaillé pendant plus de 10 ans, jusqu'en juillet 2010, à l'Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) en tant Chef de la Cellule Expertise Internationale pour la Maîtrise de l'Energie. Il a été un des membres fondateurs de l'Initiative Bâtiments durables et changement climatique (SBCI) du PNUE -Programme des Nations-Unies pour l'Environnement-. Il intervient dans une dizaine d'Universités, d'écoles d'ingénieurs et de formations professionnelles ainsi que dans de nombreux réseaux internationaux.

Contact :stephane.pouffary@energies2050.org

Après avoir rappelé les enjeux et défis que pose la question du changement climatique, nous présenterons quelles étaient les attentes de la Conférence qui s'est déroulée à Durban du 28 novembre au 11 décembre 2011. Nous verrons ensuite quels sont les enjeux spécifiques pour les pays africains et, d'une manière générale, pour les pays en développement. Enfin nous analyserons les principaux résultats de cette Conférence.

Une Conférence en terre africaine pour changer le monde

Nous évoluons dans un agenda international extrêmement tendu dans lequel la question climatique est régulièrement mise en avant comme un des enjeux majeurs pour l'avenir de nos sociétés. La mobilisation autours de la Conférence de Durban l'aura très clairement rappelé à ceux qui auraient pu l'oublier ou vouloir en minimiser les effets. Réalité pour ceux qui en subissent déjà les conséquences de manière très concrète et souvent brutale ou simple enjeu économique et politique pour les autres, il n'en demeure pas moins que notre futur dépendra bel et bien de la capacité de nos sociétés à mettre en place un système équitable à même de contenir la hausse moyenne des températures en dessous de 2°C.

Ceci étant dit, au-delà de cette prise de conscience plus ou moins partagée, la question des moyens à mettre en œuvre

pour stabiliser le climat reste entière et est très loin d'être consensuelle. Le temps nous fait cruellement défaut et il s'agit d'agir le plus rapidement possible et de mettre en œuvre les moyens à même de limiter les impacts de l'activité humaine tout en assurant les conditions d'un développement harmonieux de nos sociétés et en gardant à l'esprit l'indispensable solidarité à établir entre pays industrialisés, économies en transition et pays en développement.

La communauté scientifique internationale, qu'il s'agisse des experts du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat), de l'OMM (Organisation Météorologique Mondial), du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) ou de l'AIE (Agence Internationale de l'Energie), est unanime pour dénoncer les dangers d'une dérive climatique imminente. L'amplification des évènements météorologiques extrêmes et l'augmentation significative des émissions de gaz à effet de serre (GES) avec un niveau de concentration jamais atteint sont là pour nous rappeler que le calendrier se précipite d'année en année.

En marge de la Conférence de Durban, certains n'ont pas manqué de rappeler qu'au-delà du climat, nos sociétés étaient confrontées à des défis sociaux, écologiques et économiques inédits dans leur ampleur, complexité et interdépendance et que la multiplication des urgences limitait la capacité des Etats à intervenir. Cette affirmation est une réalité et le monde tel que nous l'avons connu et sur lequel s'est construite notre histoire récente ne sera probablement pas en mesure de répondre à ces défis sans une profonde remise en question de son organisation.

Durban : une exigence de résultats pour faire face à l'urgence

C'est dans ce contexte que la 17e Conférence des Parties (COP-17) à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) s'est déroulée (également la 7ème Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CRP-7), le mot Partie désignant ici les Etats ou Groupes d'Etats concernés). C'est aussi pourquoi la Conférence se devait d'être un succès même si chacun pressentait que, malgré l'urgence de la situation, cette réunion risquait de n'être qu'au mieux le (re)commencement d'un long processus de négociation avant la possible mise en place d'un nouveau système de gouvernance. Au regard du cuisant échec de Copenhague en 2009 et face à des forces d'opposition réelles, l'attente minimum était que le processus reste inscrit dans un cadre onusien afin de pouvoir continuer à donner du sens au multilatéralisme international. Les plus optimistes espéraient pour leur part que cette Conférence organisée pour la première fois en terre africaine puisse donner naissance à une politique climatique internationale ambitieuse et solidaire.

La conférence de Durban avait pour principal objectif de donner un nouvel élan aux négociations sur le climat après l'échec de Copenhague en 2009 et le sauvetage in-extremis du processus onusien à Cancun en 2010. Il s'agissait notamment de redéfinir une vision partagée sur le long terme au regard de la nouvelle organisation mondiale sans perdre de vue « l'histoire climatique » en terme de responsabilité partagée mais différenciée.

L'objectif reste de maintenir le réchauffement planétaire à un niveau inférieur à 2°C (voire idéalement à moins de 1,5°C) pour limiter les conséquences du changement climatique (cet objectif est partagé à de rares exceptions près par l'intégralité de la communauté scientifique internationale). Pour se faire, les pays industrialisés (PI) historiquement responsables des émissions de GES se sont engagés à progressivement réduire leurs émissions afin de permettre aux pays en développement (PED) historiquement non responsables d'augmenter leurs émissions de manière raisonnée pour se développer - l'objectif à terme étant une diminution globale des émissions mondiales à un niveau tel que les effets du changement climatique ne soient pas néfastes pour l'homme et pour la planète. Dans une perspective plus lointaine, l'ensemble des pays devra contribuer à l'effort de réduction selon des mécanismes mesurables, rapportables et vérifiables au niveau international. A court terme, au-delà des efforts que les PI doivent réaliser chez eux, il s'agit d'accompagner économiquement et technologiquement les PED afin qu'ils puissent s'adapter à la contrainte climatique, c'est-à-dire à faire face à ces conséquences (adaptation) tout en leur permettant de se développer selon des trajectoires à faible intensité en terme d'émissions de GES (transfert technologique).

Pour ce faire, il s'agissait de mettre en place un régime climatique international sous une forme à définir, avec des objectifs de réduction ambitieux mais réalistes dans un esprit de solidarité et d'équité afin de respecter l'esprit de la CCNUCC de 1992.

Durban se devait donc d'apporter des réponses précises et concrètes sur :

- l'avenir du Protocole de Kyoto -PK- (il s'agit à ce jour du seul instrument international juridiquement contraignant qui sous sa forme actuelle expirera le 31 décembre 2012),
- la recherche d'un accord juridiquement contraignant, ambitieux et équitable sur le climat,
- la mise en oeuvre des accords de Cancun notamment au regard des financements additionnels pour le climat, promis à partir de 2013 et jusqu'en 2020 pour répondre aux besoins en terme d'adaptation des pays les plus pauvres (100 milliards de dollars par an à partir de fin 2012 et jusqu'à 2020) ; l'accompagnement technologique des PED pour un développement sobre en GES ou encore des avancées sur la mise en œuvre REDD+,
- la définition des objectifs de réduction de GES nécessaires pour rester dans l'objectif des 2°C et un accord sur la date à venir du pic des émissions.

Enjeux de Durban : Le cas de l'Afrique & l'urgence pour la communauté internationale de respecter ses engagements

L'Afrique fait partie des continents les plus vulnérables et les plus affectés par les conséquences du réchauffement climatique, et ce tout en faisant partie des pays les moins émetteurs de GES (exception faite de l'Afrique du Sud et de certains pays d'Afrique du Nord, la contribution des pays africains aux émissions totales de GES reste marginale). On rappellera, par exemple, que l'Afrique sub-saharienne représente moins de 4 % du total mondial.

Officiellement, l'Afrique fait l'objet de toutes les attentions. Les promesses y sont souvent très importantes, mais dès lors qu'il s'agit de les mettre en oeuvre force est de constater que la réalité est relativement différente. De Conférence des Parties en Conférence des Parties, le constat reste le même. Malgré quelques rares améliorations, l'écart entre les engagements annoncés et la réalité sur le terrain reste le même, voire se creuse dans certains secteurs.

A cela plusieurs raisons, telles que la difficulté pour l'Afrique de porter ses messages dans un nombre trop important d'instances sans avoir un nombre suffisant de représentants si l'on compare la taille de ses délégations à celle des pays industrialisés. De plus, il y a trop de groupes, de comités, de réunions et les groupes constitués ne sont pas toujours homogènes d'une instance à l'autre. Il y a trop d'intérêts divergents et parfois les positions affichées sont même contradictoires d'une instance à l'autre. Les positions du G77 [coalition de pays émergents] et de la Chine illustrent bien la complexité de cette réalité dans laquelle l'Afrique est rarement en position d'arbitre.

On constate par ailleurs une difficulté pour certains pays africains en ce qui concerne l'accès à des fonds existants, compte tenu de la complexité des démarches et des contraintes

qu'impliquent les modalités d'accès aux financements-climat. Il faudrait parler également du très faible pouvoir économique de certains pays africains, inversement proportionnel au besoin de financement pour l'adaptation.

Sur ce sujet, les pays africains plaident pour un accès direct et simplifié aux financements-climat, sans avoir à passer par des agences spécialisées aux procédures complexes et aux demandes souvent rédhibitoires. Dans le même esprit, des enveloppes par pays pourraient permettre de fluidifier l'accès à ces financements, qui par ailleurs devraient être répartis à parts égales entre l'adaptation et l'atténuation. L'origine des fonds devrait être transparente et devrait provenir de fonds additionnels. Pour la partie « adaptation », ces fonds devraient être alimentés essentiellement par des dons et non par des prêts. Enfin, au-delà de l'ambition des montants annoncés, il convient sans plus attendre de mettre en œuvre concrètement les financements et de définir les modalités pour donner de la crédibilité aux engagements pris. Pour finir, les fonds promis notamment dans le cadre des financements précoces doivent être réellement décaissés. Même pour l'après 2012, il est temps de commencer à alimenter un Fonds pour qu'il soit opérationnel le moment venu.

Aujourd'hui, l'Afrique peine encore à imposer son point de vue dans les négociations climatiques. La nouveauté à Durban c'est que le Groupe Afrique a parlé d'une seule voix et qu'il a commencé à se faire entendre. Même si les progrès sont encore timides, l'Afrique doit moins chercher à convaincre et plus à exiger. A l'instar de la société civile africaine qui s'est renforcée ces dernières années, les délégués africains doivent se positionner au cœur des négociations et faire entendre leur voix car de fait, les populations concernées se trouvent au cœur des conséquences climatiques. Le Paquet de décisions de Durban comme nous allons le voir dans le paragraphe suivant n'a malheureusement pas été à la hauteur des besoins africains.

UN ACCORD DIPLOMATIQUE INATTENDU SUR FOND DE DESACCORD APRES PLUS DE 30 HEURES DE PROLONGATION

Initialement devant prendre fin le vendredi 9 décembre, la Conférence s'est finalement terminée le dimanche 11 à 6h15 du matin après deux nuits quasiment blanches. Face à cette inhabituelle prolongation, une partie des délégués a du partir faute d'avoir pu modifier dans l'urgence leurs billets de retour compte tenu du prix exorbitant demandé par les compagnies aériennes. Le Ministre de l'Environnement allemand se déclarera préoccupé par cette situation : « il reste très peu de temps, certaines délégations doivent partir ». Un diplomate africain dira même « les diplomates du Nord auraient-ils oublié que dans une négociation chacun doit être traité avec un respect réciproque et combien cela peut être gênant pour un négociateur de devoir partir alors même que rien n'est finalisé juste pour des questions de prix de billet d'avion ? » (1).

Madame Maite Nkoana-Mashabane, Ministre sud-africaine des affaires étrangères et Présidente de la Conférence, invitera à plusieurs reprises dans les plénières qui se dérouleront dans la nuit du samedi à dimanche, les Parties à accepter le « Paquet de Durban » en l'état pour que Durban ne soit pas associé à un échec. La Présidente reconnaîtra que certains trouveront les documents mis sur la table insuffisants et que d'autres les trouveront déjà beaucoup trop ambitieux. Pour autant, elle soulignera la bonne volonté générale de l'ensemble des Parties et rappellera le caractère exceptionnel et emblématique de la Conférence de Durban en Terre d'Afrique. C'est pourquoi elle plaidera sans relâche pour un accord ouvrant la porte à des travaux additionnels, sachant que 2012 devait permettre d'aller plus en avant et que les textes définitifs seraient présentés à la COP 18 au Qatar en décembre 2012.

Les textes produits par les groupes AWG-KP (Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements pour les Parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto) et AWG-LCA (Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention) ne seront pas validés et les délégués membres de ces groupes témoigneront jusqu'au bout de profondes divergences sur le fonds et sur la forme alors même que ces Groupes travaillent ensemble sur ces sujets depuis plusieurs mois.

In fine, les documents seront présentés en l'état dans les plénières finales sous l'entière responsabilité des Présidents qui feront simplement état des divergences.

La plénière de clôture tôt le dimanche matin restera gravée dans les mémoires et malgré de profondes divergences sur le fonds et sur la forme les documents seront finalement approuvés, chacun faisant preuve de « flexibilité ». Les interventions de certains pays resteront des morceaux d'anthologie (2).

Pour surmonter certaines divergences apparemment inconciliables, la Présidente de la Conférence descendra de l'estrade avec le Secrétariat, et elle organisera une consultation informelle avec un groupe de délégués rassemblés autours d'elle en pleine salle plénière pour « décider » d'une reformulation des mots à faire figurer dans l'accord final. La scène durera moins de 5 minutes. La Présidente et le secrétariat remonteront ensuite sur l'estrade et la plénière reprendra son cours.

Les représentants des 190 pays participants se sont entendus sur une feuille de route pour négocier d'ici à 2015 un accord global qui entrerait en vigueur en 2020. La grande nouveauté est que cet accord concernera l'ensemble des grands pays émetteurs (Chine et Etats-Unis compris) et qu'il prendra la forme « d'un protocole, un autre instrument ou une solution concertée ayant force légale » mais qu'il ne sera pas "juridiquement contraignant" (les européens voulaient qu'il le soit). Chacun appréciera la subtilité de la formulation et son manque de clarté sur la réalité du futur régime qui sera mis en place mais pour autant cette décision ouvre la porte à une suite et à ce titre c'est déjà une victoire certaine.

Le Paquet de Durban reste imprécis sur plus d'un point. Au-delà d'un engagement à venir, il ne donne aucune précision sur le renforcement des engagements que doivent prendre dès à présent les pays afin de maintenir le réchauffement sous le seuil de 2°C.

Sur le principe, le Protocole de Kyoto dans l'esprit est prolongé ainsi que les mécanismes de flexibilité associés (mécanismes carbone et notamment le Mécanisme de développement propre qui permet de développer des projets dans les pays du Sud avec des technologies moins émettrices de GES). Les NAMAs (Actions d'atténuation appropriées au niveau national) en tant que mécanisme financier innovant d'accompagnement des stratégies nationales à mettre en place tant sur les questions d'adaptation que d'atténuation répondent de la même logique.

Sur le principe le Fonds Vert a été réaffirmé sans pour autant que soit abordée la question de la provenance des fonds et des modalités de mise en œuvre. Ce Fonds qui devrait commencer à être opérationnel d'ici à la fin 2012 reste en l'état une coquille vide. La représentante du Venezuela aura cette formule plus qu'explicite : « Un Fonds vert fait de promesse, de 100 milliards de promesses mais vide !! ».

Tentative de conclusion... 2012, l'année de toutes les décisions

Malgré cette prolongation, force est de constater la faiblesse des engagements pris. Durban marquera bel et bien notre histoire contemporaine mais plus comme un témoin gênant de l'incapacité pour nos gouvernements à répondre solidairement et dans un esprit de responsabilité partagée aux urgences qui plaident pour une action immédiate.

L'histoire se souviendra de ceux qui auront œuvré pour qu'une issue positive soit trouvée et à ce titre il convient de souligner la constance et l'ambition des propositions portées par l'Union européenne et qui recevra les hommages appuyés de plusieurs délégations au cours de la soirée de clôture.

Pour autant, Durban ouvre la porte à un « après » et ce point mérite d'être souligné. Toutes les grandes économies se sont engagées sur l'avenir en faveur d'un régime international. La Chine et les Etats-Unis historiquement responsable d'un blocage des négociations se sont engagés sur la mise en place d'un texte « ayant force légale » à finaliser d'ici à 2015 pour une mise en vigueur en 2020 et, même si les contours sont encore flous, la perspective d'un dialogue possible est déjà un véritable succès qui redonne au processus onusien multilatéral toutes ses lettres de noblesse.

Les Organisations non gouvernementales ont, d'une voix unanime, critiqué cette absence de nouveaux engagements concrets et chacun selon ses thématiques d'intervention a souligné l'absence de décisions formelles (agriculture, financement, accès à l'énergie,…). De fait, l'ambition minimale du texte ne peut être contestée. Les phrases, à force d'être consensuelles, se sont vidées de leur sens. L'ambition est restée intacte dans les mots, et la compréhension de l'urgence semble partagée… Mais les décisions sont presque toutes reportées à 2012, voire à plus loin. L'imprécision domine. La question du financement est réaffirmée mais le texte ne contient presque rien sur les

modalités de mise en œuvre et sur l'origine des fonds. Le statut de la suite du Protocole de Kyoto n'est pas explicitement abordé. Les divergences historiques sur la notion de « responsabilité partagée mais différenciée » sont omniprésentes. Chacun semble avoir campé sur ses positions et le désaccord persiste. De fait, les questions de « l'équité » et de « la justice climatique » sont quasiment absentes.

A la fin de la Conférence, Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a écrit sur Twitter : « En l'honneur de Mandela : cela a toujours l'air impossible, jusqu'à ce que ce soit fait. Et c'est fait ! »

Au-delà de l'enthousiasme de cette déclaration, tout reste encore à écrire d'ici à la prochaine Conférence qui se tiendra fin 2012 au Qatar. Espérons que le fait qu'il s'agisse du pays qui produit le plus d'émissions de CO2 par habitant au monde ne soit pas annonciateur de la faiblesse des engagements à venir.

Pour conclure, il convient quand même de rappeler que nos trajectoires actuelles en termes de GES nous conduisent à un scénario compris entre 3 et 5°C d'augmentation de la température.

Il convient également de ne pas oublier que le Canada vient d'annoncer son retrait du Protocole de Kyoto qui, pour mémoire, relevait d'un engagement pris formellement et volontairement par ce pays. La raison invoquée est que les Etats-Unis et la Chine ne sont pas couverts par le PK.

Chacun aura compris que le risque est grand et que Durban, même en en faisant une lecture positive et constructive, restera un cuisant échec de la diplomatie internationale.

Echec pour les uns ou succès pour les autres, la Conférence de Durban restera gravée dans les mémoires. Chacun se souviendra des Etats incapables à dépasser leurs propres intérêts au service d'une vision du monde où équité et justice rimeraient avec développement partagé dans le cadre d'une trajectoire climatique contrôlée.

L'Afrique et les pays les moins avancés seront les premières victimes de cette situation. Je terminerai en citant le représentant philippin qui faisait référence à Martin Luther King « A partir de quand le présent devient jamais ? ».

L'histoire n'est pour autant pas encore totalement écrite. Durban a été aussi l'occasion pour les bonnes volontés de se remobiliser. Rien ne pourrait être pire que de céder du terrain par lassitude ou par fatalisme. C'est à ce titre que je préfère voire Durban en tant qu'invitation à l'action pour un avenir climatique différent.

H.S.E.

SANTE - SECURITE - SURETE - ENVIRONNEMENT

EQUIPEMENT - FORMATION - CONSEIL

AUX SOCIETES ...
PETROLIERES, MINIERES ET FORESTIERES

AMBULANCE ADAPTEE EN 4X4

CLINIQUE MODULAIRE

HELICOPTERE MEDICALISE

CONTACTEZ-NOUS ...

FMG-Congo SARL

B.P. 2633 Brazzaville
République du Congo

+242-05 055 10 83
+242-05 594 09 77

URL: www.fmg.com.ly / Email: info@fmg-congo.com

PARTENAIRE TECHNIQUE

FMG-Congo SARL

OEL-APIX Consulting

NO COMMENT...

Interview

avec Emile AHOHE, Directeur de la commission économique des nations unies pour l'Afrique, bureau sous régional pour l'Afrique centrale,

Emile AHOHE

Brazzaville la capitale du Congo a accueilli du 08 au 10 novembre 2011 un séminaire sous régional sur le renforcement des capacités dans le cadre du changement climatique et du développement durable en Afrique centrale. organisé conjointement par la communauté économique des états de l'Afrique centrale (CEEAC) et la commission économique pour l'Afrique (CEA) via son bureau sous régional pour l' Afrique centrale. Ce séminaire avait pour objectif principal d'informer et de sensibiliser les experts des Etats membres et des organisations intergouvernementales (OIGs), les planificateurs ainsi que les parlementaires sur les enjeux des changements climatiques (CC) sur les secteurs économiques et sociaux et de renforcer leurs capacités pour le suivi et le contrôle de l'action gouvernementale en matière de prise en compte des questions de Changements Climatiques dans les politiques et actions de développement.

Au terme de ces échanges Afrique Environnement Plus a tendu son micro à monsieur Emile AHOHE, Directeur de la commission économique des nations unies pour l'Afrique, bureau sous régional pour l'Afrique centrale sur les enjeux de cette rencontre.

Afrique Environnement Plus : vous venez d'organiser un atelier sur l'environnement et le développement durable, quels sont les objectifs visés par ce séminaire ?

Emile AHOHE : vous savez bien que le changement climatique est devenu une réalité au regard des études scientifiques qui l'on confirmé et il était nécessaire pour nous de rassembler les planificateurs et les parlementaires pour les sensibiliser, les informer et renforcer leurs capacités sur la nécessité de la prise en compte des changements dans les politiques et programmes nationaux , sous régionaux vue l'importance du sujet. Il fallait les informer également sur les impacts du changement climatique et des mesures d'adaptation nécessaires, pour que ces mesures soient répliquées dans les programmes nationaux de développement. Le choix de cette cible a été motivé par le fait que les planificateurs comme vous le savez sont en amont, ce sont eux qui préparent les décisions de politique économique, et les députés également sont aval, en ce qui concerne leur rôle dans l'adoption des lois et également dans l'approbation des mesures d'ordre économique. Il était donc nécessaire d'amorcer ce dialogue dans ces deux segments d'acteurs de la politique nationale pour renforcer leur compréhension des changements climatiques et pour leur permettre effectivement de refléter les changements climatiques dans les programmes nationaux.

Présidium à l'ouverture du Seminaire

Afrique Environnement Plus : vous êtes membre du bureau régional pour l'Afrique centrale, que représente la place de l'environnement et du développement durable dans la politique que vous conduisez ?

Emile AHOHE : Il est clair aujourd'hui qu'en termes d'environnement et de développement durable, si vous prenez le cas de l'Afrique centrale, c'est un groupe de pays qui tirent la plupart de ces ressources des ressources minières et pétrolières, des ressources forestières, donc il est indispensable de rationaliser l'utilisation de ces ressources de façon durable, c'est-à-dire préserver l'environnement, les questions de déforestation et d'émission de gaz à effet de serre qui créent des réchauffements climatiques et qui ont des effets négatifs sur l'environnement , donc toutes ces questions sont liées et ne doivent pas être considérées comme secondaires, mais de les intégrer dans les politiques nationales de développement pour que les coûts et les bénéfices réels qu'on peut réaliser à partir de l'économie verte, deviennent une réalité dans la sous région.

Afrique Environnement Plus : quel est le rôle que joue la commission économique des nations unies pour l'Afrique dans la sous région?

Emile AHOHE : la commission économique des nations unies est une émanation du conseil économique et social, nous sommes la branche africaine de ces institutions en Afrique et notre rôle c'est de coordonner et d'harmoniser les politiques de développement et de faire un plaidoyer international sur les questions de développement en Afrique. Nous sommes essentiellement sur les créneaux de l'intégration régionale et essayons d'amener les pays à entreprendre des politiques communes, que ce soit dans le domaine économique, de l'environnement, des infrastructures, etc. parce qu'une harmonisation des politiques est une étape importante vers l'intégration sous régionale ; bien entendu, nous sommes aussi axés sur les questions de la réalisation des besoins spécifiques des Etats membres à travers les OMD, et pour ce faire, la commission économique des nations unies pour l'Afrique dont le siège est à Addis Abeba a cinq bureaux sous régionaux, l'un en Afrique centrale basé à Yaoundé, l'autre en Afrique de l'Ouest à Niamey au Niger, les autres bureaux sont basés respectivement au Maroc, à Kigali et à Lusaka en Zambie pour couvrir les pays de l'Afrique australe. La commission n'a pas de représentation au niveau des pays mais ce sont les bureaux sous régionaux qui lui servent de branches sous régionales de la commission pour surtout les questions d'intégration et d'harmonisation des politiques économiques et sectorielles entre les Etats membres.

Raoul SIEMENI

Durban
La Comifac et ses partenaires :
peut-on parler d'avancées

En marge de la conférence de Durban, s'est organisée une série de concertation entre d'une part les pays du Bassin du Congo, à travers l'institution sous régionale la Comifac, Commission des Ministres des Forêts d'Afrique Centrale et de l'autre les partenaires. Au préalable il s'agissait de rencontres visant à l'encadrement des négociateurs de l'espace Comifac, en vue de leur permettre de s'impliquer activement à l'issue des négociations qui s'annonçaient ardues.

Sur un autre plan, il s'agissait également d'évaluer le cours des négociations et leurs éventuels impacts sur l'espace Comifac, du point enjeux et intérêts, mais les propositions qui ont jalonné les discussions à Durban ont-elles véritablement rejoint les préoccupations d'ensemble, des pays concernés (Comifac) ?

Entre temps, six communications ont revêtue ces concertations, lesquelles ont retracé les points suivants : les priorités politiques de la sous région relatives au programme d'adaptation et d'atténuation, face au changement climatique, les progrès et contraintes qui caractérisent la mise en œuvre du processus REDD+, les initiatives du programme COFCCA et COBAM, dans la sous région.

Enfin, le renforcement des capacités en matière de REDD+, l'éventuelle création d'un fonds pour l'économie verte en Afrique centrale et l'intervention des experts d'Afrique Centrale sur la question du climat.

Faut-il comprendre par là, qu'une fois de plus l'Afrique semble avoir opté pour des concertations individuelles où chaque bloc sous régional étale ses préoccupations et autres doléances ?

Au final, la Comifac et ses divers partenaires se sont convenus sur une déclaration d'intention touchant les questions liées au programme complexe REDD+, dans le Bassin du Congo. Les neuf axes qui constituent ce pré accord stipulent, entre autres, la reconnaissance du rôle d'importance des forêts tropicales en général et celles du Bassin du Congo en particulier, en vue de réduire l'irréversible processus pour plus de 120 millions d'habitants qui en dépendent. L'amélioration de la gouvernance forestière en tenant compte des spécificités foncières appropriées à chaque pays, en renforçant les institutions pour favoriser la mise en marche de la REDD+.

Il s'agit surtout pour les pays de la Comifac, de faire reconnaître les gros efforts déployés ces dernières décennies dans le cadre de la gestion, la conservation et l'aménagement des forêts, à travers une politique dite plan de convergence. Mais les efforts fournis par les partenaires n'ont pas été en reste, à savoir, le PFBC, l'ONU-REDD, FPCF, le FFBC, le FEM et le FIP.

Enfin, il a été également question des responsabilités certes communes mais différenciées, tel que cela a souvent été préconisé dans les différentes feuilles de route élaborées ces dix dernières années, le rôle crucial et indispensable du REDD+, au regard du rapport du GIEC, visant à l'atteinte de l'objectif de la convention CNUCC et l'opérationnalisation des accords de Cancun sur la REDD+. La nécessité d'une évolution des approches en ce sens, conditionnée tout de même par les accords de Cancun sur les financements accrus, nouveaux et additionnels et lesquels tardent à se concrétiser. Si l'objectif de cette déclaration d'intention insiste sur les aspects de la REDD+, son évolution, son accélération et le renforcement de sa mise en œuvre, c'est parce qu'un nombre de propositions contenues dans ladite déclaration en dépendent fortement.

Enfin, l'ensemble des partenaires ont unanimement approuvé ces décisions conjointes et invitent d'autres partenaires à les rejoindre, tout en assurant leurs volontés communes à œuvrer en vue de faire avancer le processus en développant les institutions et tous les mécanismes qui permettront une approche axée sur les résultats attendus.

Chaque rencontre ou sommet a l'avantage de donner naissance à de nombreuses résolutions et déclarations, mais le suivi, la mise en œuvre et même souvent l'applicabilité, sont truffés d'obstacles. **Doit-on continuer à alourdir la machine ?**

Elbou Mohamed El Moctar

Vue de participants à la réunion des Ministres de la COMIFAC à Durban

PACEBCO

Brazzaville a abrité les 22 et 23 décembre derniers la troisième session du comité de pilotage du PACEBCO (Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo).

Il s'agissait entre autres, pour ces participants présidé par le Général Louis Sylvain Goma, à la tête du comité de pilotage de faire le bilan de la session précédente, la 2ème, une présentation et une approbation du rapport annuel des activités, la mise en œuvre et l'adoption du plan relatif à la formation des personnels pour l'année 2012. Mais d'autres aspects, notamment ceux liés au budget, les échanges permanents avec les partenaires, parmi ces derniers ayant participé à cette rencontre de Brazzaville, on note la CEEAC, le REFADD, le PFBC, l'UNESCO, les représentants de la RDC, la RCA, de la COMIFAC et le RAPAC.

Par ailleurs, les participants ont planché sur des questions d'importance, telle l'éventualité d'une possibilité de mutualiser les fonds de l'institution aux fins de financer, l'ensemble des réunions du comité de suivi. Les participants ont déploré quelques difficultés budgétaires et ont invité les partenaires de s'acquitter de leur contribution, notamment la CEEAC qui a été exhortée par le comité de pilotage à mettre en œuvre toutes les dispositions visant à apporter les fonds de contrepartie, clé de la mise en œuvre des activités identifiées en 2012.

Rappelons que, pour l'intégration des activités planifiées pour l'année 2012, le RAPAC et l'UGP ont été chargés de finaliser les actes y relatifs du suivi-évaluation et du recrutement de l'assistance technique

Energies 2050 et Afrique Environnement Plus : pour un solide partenariat

En marge de la conférence de Durban, deux institutions partageant les mêmes préoccupations à savoir la sauvegarde d'une planète sujette à de multiples pressions, ont décidé d'agir. C'est ainsi que conscients de l'impact sur l'amélioration de l'environnement au sens global du terme, que l'ONG Internationale ENERGIES 2050 et le magazine Afrique Environnement Plus ont signé un accord de partenariat, dans le but de vulgariser toute information susceptible de contribuer à la conscientisation des décideurs mais également du citoyen lambda, à travers la planète.

Comme le stipule les clauses du contrat, il s'agira d'un apport constructif, dans tous les sens. Cet accord a vu le jour le 09 décembre 2011, entre d'une part l'ONG ENERGIES 2050 représenté par son Président Stephane POUFFARY et le magazine de publication Afrique Environnement Plus, représenté par son Directeur de publication et Fondateur Raoul SIEMENI.

Raoul SIEMENI et Stephane POUFFARY

L'ACPF : quand le théâtre et la culture se mettent au service de l'environnement

L'accord de financement intervenu le 25 mai 2011 entre le gouvernement français, à travers son Excellence Mr Jean François Valette, ambassadeur de France au Congo Brazzaville et l'Association pour la Culture de Protection de la Faune et de la Flore (ACPF), représentée par son président Mr Osée Colins Koagné, vient une fois de plus couronner tous les efforts de sensibilisation et l'action environnementale, entrepris par cette dernière.

En effet, l'ACPF effectue depuis quelques un parcours d'acteurs environnementalistes, contribuant avec succès à la mise en œuvre des différents volets, liés à la question si pertinente de protection de l'environnement en République du Congo Brazzaville. Cette implication s'est traduite par une forme, première du genre, de ce qui allait devenir le "Théâtre de l'environnement", certes un volet parmi tant d'autres que l'ACPF a conçu, mais dont l'impact a été perçu par un large public hétéroclite congolais. Les différentes pièces et autres mises en scènes ont été adaptées aux profils qui constituent la société congolaise ; c'est ainsi que tant les écoliers que les milieux universitaires et institutionnels ont longtemps et chaque fois été réceptifs aux divers messages véhiculés durant les diverses présentations.

Cette année 2012, le "Théâtre de l'environnement" branche de l'ACPF, entend enrichir son passage avec l'une des pièces théâtrales axées sur la conservation et la protection de l'environnement le plus marqué et suscité l'admiration des nombreux critiques et autres intellectuels. Ayant pour titre "le cri de la forêt", les efforts déployés dans la conception du scénario, lequel a requis l'appui de plusieurs écrivains nationaux de renom, une pièce coécrite par son Excellence Mr Henri Djombo, Ministre du Développement Durable, de l'économie forestière et de l'environnement et le président de l'ACPF Mr Osée Colins Koagné.

Cependant, l'association n'entend pas se focaliser que sur cette réussite qui intervient contextuellement à point, ni sur les réalisations de toute cette décennie passée, mais revient en force pour cheminer avec les grandes décisions relatives à la politique nationale, sous régionale et internationale qui mettent en avant la sauvegarde de ce patrimoine universel qu'est le Bassin du Congo.

Par cela, l'ACPF adopte une stratégie basée sur plusieurs actions, parmi lesquelles on peut noter : le concept qui est celui d'impliquer les diverses couches de la population. L'un des volets en perspectives dont le démarrage est prévu pour cette année 2012, est celui du projet dénommé "parrainer un arbre", qui devra dès sa phase opérationnelle, concerner les jeunes en général, écoliers. On peut estimer qu'un départ expérimental dudit projet s'est d'ores et déjà effectué, et qui avait ciblé, par le planting de 300 arbres, le CEG Matsona, le Lycée Lumumba, Thomas Sankara, le CEG de la Liberté, les écoles du Plateau. L'association, entend grâce à ce soutien financier du Fonds Social de Développement de l'Ambassade de France au Congo, et du SNR (Service National de Reboisement) lequel fournit gracieusement les arbres et le MDDEFE supervise. Après l'exécution l'ACPF, prévoit la création d'un club des amis de la nature, qui assurera le suivi et devra prendre en relais ce projet. Notons, cependant, que les établissements reboisés, le club des amis de la nature, les partenaires et près de 45.000 personnes seront mobilisées quant à la pérennisation du projet.

Il faut toutefois noter que ce financement à hauteur de 16.250.000 FCFA, dont 78% proviennent du FSD français et le reste de l'ACPF, permettra l'atteinte des objectifs principaux qui sont, la conscientisation et l'éducation des populations cibles et en second lieu, le reboisement des localités périurbaines de Brazzaville. Outre la vulgarisation de la loi du 28/11/2008 sur la faune et les aires protégées par une pièce de théâtre spécialement écrite à cet effet, il y a sur un autre plan, le renforcement des accessoires de scène, représentations théâtrales, dans les écoles et les églises retenues, la création des clubs des amis de la nature, avec enfin une forte sensibilisation des enseignants sur le fonctionnement de ces clubs, la diffusion d'affiches sur les espèces fauniques et florales protégées du Congo et le planting.

L'impact attendu peut être perçu telle la mobilisation du public autour de la conservation et de la protection des espèces, à travers des pièces théâtrales susceptibles d'encourager ce public.

Marie Danielle

C'est dans un lourd contexte environnemental traduit par des nombreux défis auxquels fait face l'Humanité, dont la déforestation et le réchauffement climatique, que les préoccupations se sont accrues prenant une dimension mondiale – comment l'Humanité relèvera-t-elle ce défi ?

C'est en se posant cette question, que l'ACPF a décidé d'apporter sa pierre à l'édifice et de surcroît remplir sa part de responsabilité. Ainsi cette association devenue un partenaire incontournable du ministère en charge de l'environnement, a vite saisi l'inhérente nécessité d'accompagner les inlassables efforts entamés par le gouvernement dans le cadre de la lutte pour la conservation et la protection des ressources naturelles.

Et ce, par le biais d'actions de terrains, culturelles et artistiques.

L'ACPF a défini les grands enjeux que représente une telle initiative, saisissant que les seuls moyens d'éradiquer les divers fléaux que sont la déforestation, le braconnage, feux de brousse, demeurent la pertinence de la communication et d'autres formes de sensibilisation en direction des populations. Mais force est de reconnaitre que cette réussite attribuée à l'ONG, résulte de gros efforts d'accompagnement fournis par le gouvernement à travers le MDDEFE, l'institution partenaire.

L'ACPF aura à son actif, des parcours de milliers de kilomètres sur l'ensemble du territoire national vehiculant infatigablement ces messages, d'une ville à l'autre dans des villages, où souvent prédomine la tradition orale, le théâtre s'approche du concept et s'avère ainsi plus perceptible.

Le "cri de la forêt", de Henri Djombo et Osée Colins Koagné, demeure un genre littéraire accessible et profond de sens, l'exactitude des thèmes développés dans cette œuvre ne laissent point d'indifférence, tellement ils touchent la conscience collective et vous oblige en conséquence de prendre votre responsabilité, sur ce qui est devenu une problématique qui concerne chaque terrien, chaque homme, femme et enfant.

Enfin, le "cri de la forêt" est le catalyseur d'une nouvelle révolution socioculturelle verte, la naissance d'une culture écologique en Afrique centrale.

Quand Mr Osée Colins Koagné dit "Le changement climatique a changé ma vision du théâtre, et j'entends le vaincre avec justement le théâtre » nous confie-t-il.

MD

FAID2 : Patte d'oie, des contraintes et avantages certes, mais un large éventail de perspectives.

SE HENRI DJOMBO effctuant la pose de la première pierre du mur de la patte d'oie

L'accord de financement intervenu en Août 2006, entre le Ministère du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement de la république du Congo et la FAID2, qui confiait les travaux d'aménagement à cette dernière, n'avait pas été suivi dans l'immédiat d'actions concrètes. Un état de point mort qui a perduré 2 ans après, c'est-à-dire en 2008, date à laquelle s'est effectué le lancement officiel des travaux, même si ceux -ci n'ont connu un réel démarrage qu'en 2011. Avant de donner une forme écrite, à ce que sera le visage futur, du "poumon vert" de Brazzaville et décrire cette vaste thérapie écologique, qui lui sera appliquée, essayons de déceler les raisons véritable de ce retard., En effet, lors de la signature, stipulant la convention de financement, née entre les deux partenaires, (le MDDEFE à hauteur de 30 % et la FAID2 70 %), de nombreuses contraintes sont apparues. Notamment, les zones d'ombre juridiques qui ont préalablement caractérisé, le statut foncier du domaine de la patte d'Oie, liées à son évolution historique. Malgré, un vieux décret des années 30, protégeant la patte d'oie en tant que réserve classée et les différentes interdictions relatives à l'implantation de quelconques concessions domaniales, celle-ci n'a pu échapper à cette situation déplorable que nous vivons aujourd'hui.

L'érection de plusieurs bâtiments a vu le jour, soit des bâtiments administratifs, justifiés pas la position régalienne de l'Etat, soit ceux appartenant à des particuliers, qui avaient su à l'époque enfreindre les dispositions juridiques, et squatter les lieux.

Dès lors, la pertinente question de la délimitation s'est imposée, plaçant le site dans une certaine vulnérabilité écologique, suivi des périodes troubles que le pays a connu. Une situation qui ramenait sans cesse la question d'un possible déclassement de la patte d'Oie, ce qui allait être une erreur irréparable, d'où l'exigence liée à la réactualisation du décret relatif aux considérations foncières de cette forêt. Laquelle va consister en l'élaboration des documents administratifs, liés à l'octroi du titre foncier, qu'il fallait multiplier et attribuer à chaque aire forestière, devenues indépendantes ou séparées les unes des autres. Un imbroglio juridico-administratif qui aurait lié, les mains de la FAID2, l'empêchant tout ce temps à prendre des engagements sécurisant vis-à-vis de ses partenaires et autres investisseurs internationaux.

Aujourd'hui, on peut estimer que la mise en pace de toutes les dispositions précitées devrait permettre le début des travaux, lesquels d'ailleurs ont commencé au niveau de la zone forestière qui englobe en son sein l'arboretum de Brazzaville et quelques infrastructures du Ministère de tutelle. Ces travaux préliminaires consistent en la construction d'un mur, en vue de protéger l'aire en question. Des mesures qui réjouissent la présidente de la FAID2, laquelle demeure résolue dans le combat qu'elle mène, celui de donner plus de lisibilité à ce projet, qui a fait couler tant d'encre et de salive. Aussi, elle entend dévoiler, les différents volets qui caractérisent l'œuvre; au nombre de quatre, ces volets

Renforcer la loi faunique par le soutien au développement socio-communautaire

Plus d'informations au service de la protection de la faune

seront répartis comme suit : La valorisation et protection des divers blocs forestiers, la création d'un jardin botanique avec des activités de reboisement d'afforestation, grâce à l'appui du Service National de Reboisement, le SNR. Enfin, la restauration plus qu'urgente du parc zoologique Brazzaville ou de ce qui en reste; cela impliquera, le repeuplement du parc animalier de celui-ci, la création d'aire à l'intérieur du parc, permettant aux pensionnaires d'évoluer en semi liberté. Il est prévu aussi, la création d'un verger alimentaire, dans lequel la faune pourra s'autoalimenter. Dans ce schéma touchant le parc, la FAID2, entend raser les vieilles cages - prisons, qui hébergent des animaux dans un état de dépression indescriptible et stressant, à cela s'ajoute une diète appauvrie. En redonnant au parc zoologique son véritable rôle d'antan, ***la Fondation se veut respecter aujourd'hui, tous les critères relatifs au droit universel de l'animal tel que cela est stipulé dans la déclaration de l'UNESCO à paris, et éviter à cette faune des conditions de vie et d'existence, contribuant à abréger la vie des pensionnaires.*** Autre innovation liée à l'aménagement du parc, c'est la mise en place d'un centre de transit destiné à accueillir les animaux saisis avec les braconniers et autres trafiquants fauniques, avant leur réintroduction dans leur milieu naturel.

Le mérite revient également à certaine institutions qui viennent en appui à la FAID2, on peut à cet effet citer, le PPG , programme de protection des gorilles, qui contribue à la survie et au soin des pensionnaires, tel le crocodile du Nil, blessé par des individus malveillants et dont la prise en charge des soins sera assurée par cet organisme PPG.

L'incef, une autre ONG internationale, entend quant à elle s'occuper des aspects liés à la communication environnementale, au profit de la FAID2. Les différents services du MDDEFE

La Future cloture sera une mésure salvatrice

En vue de renforcer le rôle éco touristique du parc, la FAID2, prévoit dans le volet aménagement, la construction d'un podium qui servira à la présentation de manifestations culturelles théâtre et communication environnementale, folklores, danses et sensibilisation. A cela s'ajoutera, la création d'un restaurant, d'une aire de jeu pour les enfants sécurisée et l'ouverture de pistes écologiques pour les visiteurs désireux de se promener à l'intérieur de la galerie forestière Enfin, est prévue, l'adduction d'eau et de l'électricité. Rappelons que jusque là, le ravitaillement en eau est assuré par la société plastico à titre gratuit.

Les autres blocs forestiers de la patte d'oie restants, et qui connaitront une intense modification, sont notamment, la zone actuellement sous travaux de ciôturation, grâce à l'entreprise Labo Congo et quelques architectes, à l'exemple de Gaerd. Cette zone abritera un mini complexe sportif, avec un terrain de pétanque, Hand Ball, basket..., agrémentant d'un plus, le centre de tennis de Brazzaville. ***Et la partie du parc jouxtant le rond point de l'autoroute menant à l'aéroport, où les nombreux éco touristes pourront s'approvisionner en souvenirs.***

Il faut enfin conclure que, l'achèvement de l'ensemble de ces travaux de clôturation, abouti à la sécurisation de la patte d'oie.

Mais une fois l'objectif atteint, interviendra la nécessité d'une prise de conscience collective et citoyenne, en vue de soutenir et permettre la durabilité de cet héritage qu'il faudra bien léguer aux générations futures. Chaque brazzavilloise et brazzavillois devrait faire preuve de bonne volonté, marquée d'une empreinte écologique pour conserver cette richesse unique, en évitant les actes inciviques, le jet de sachets et autres déchets (voir photo), le vandalisme, bref l'inconscience.

Pour le moment la FAID2 poursuit les diverses étapes d'un processus de réalisation, ce qui va donner à un certain nombre de volets internes lesquels seront confiés à des partenaires privés, ONG locales, secteur privé .... La FAID2, annonce la venue très prochaine d'un paysagiste de renommée internationale depuis le royaume du Maroc, lequel sera chargée de tout l'aspect esthétique que présentera la forêt de la patte d'oie.

La FAID2, est - elle en passe de créer une révolution écologique dans la ville capitale En tout cas, l'écosystème urbain de Brazzaville en a bien besoin. Attendons voir.

ELBOU MOHAMED EL MOCTAR

Santé mondiale : l'année 2011 en bref, d'après un rapport de l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé dresse un bilan des principaux faits qui ont marqué le secteur de la santé publique dans le monde.

Baisse du taux de mortalité et des infections par le sida, la tuberculose et le paludisme, la mise en place d'un programme d'action mondial contre les maladies non transmissibles, une aide à la population libyenne et au gouvernement japonais suite au séisme de Fukushima, campagne pour lutter contre la pharmacorésistance... autant de faits qui ont marqué le secteur de la santé publique en 2011. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) dresse le bilan.

Réduire l'usage nocif de l'alcool

Chaque année, l'usage nocif de l'alcool se traduit par 2,5 millions de décès dans le monde. Le rapport de l'OMS sur l'alcool et la santé vise à réduire cette mortalité en fournissant aux gouvernements d'une centaine de pays des informations sur les niveaux nationaux de consommation d'alcool. Cela les aidera à formuler des politiques dans des domaines-clés tels que la commercialisation de l'alcool et l'alcool au volant.

Santé de la femme et de l'enfant

L'OMS insiste sur l'importance d'assurer le compte rendu, la surveillance et la responsabilisation en matière de santé de la femme et de l'enfant au niveau mondial pour garantir que les ressources sont utilisées au mieux. La Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant, coprésidée par le directeur général de l'OMS, Margaret Chan, et le secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications, Hamadoun Touré, a ainsi appuyé la stratégie mondiale du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon. Obtenir des informations exactes sur les naissances, les décès et leurs causes, tout en assurant le suivi des ressources engagées, est essentiel pour assurer le succès de la stratégie. Un groupe d'experts indépendants sera chargé de fournir régulièrement les informations les plus récentes au secrétaire général jusqu'en 2015.

Aide à la population libyenne

Six tonnes de fournitures médicales de l'OMS ont été envoyées pour répondre aux besoins de santé provoqués par les troubles civils en Jamahiriya arabe libyenne. Ces fournitures consistaient en médicaments essentiels et matériel médical de base pour traiter 50 000 personnes sur trois mois.

Le séisme du Japon

En mars, un séisme a frappé le Japon, suivi d'un tsunami qui a endommagé une centrale nucléaire à Fukushima, au Japon. Des centaines de milliers de personnes ont été évacuées en raison de la catastrophe. L'OMS a collaboré avec d'autres organismes des Nations unies pour aider le gouvernement japonais dans ses efforts pour assurer la sécurité. L'OMS a également fourni rapidement des conseils à la population concernant les effets sur la santé des rayonnements avec, par exemple, des mises en garde contre l'automédication au moyen de sel iodé.

Préserver les traitements médicamenteux

La résistance aux médicaments se généralise et de nombreuses infections ne répondent plus aux médicaments de première intention. À l'occasion de la Journée mondiale de la santé 2011, l'OMS a appelé à une action urgente et concertée visant à ralentir la propagation de la résistance aux médicaments, à en limiter les effets aujourd'hui et à préserver les progrès médicaux pour les générations futures. L'Organisation a publié un nouvel ensemble de politiques visant à aider les gouvernements et les systèmes de réglementation pharmaceutique à recenser les mesures efficaces pour combattre la pharmacorésistance.

Vaccination

La semaine de la vaccination protège les gens contre des maladies comme la diphtérie, les hépatites A et B, la rougeole, les pneumococcies, la poliomyélite, les infections à rotavirus et le tétanos. Pour la première fois en 2011, la semaine de la vaccination s'est déroulée simultanément dans près de 180 pays et territoires. Rien qu'en Afrique, 75 millions d'enfants, d'hommes et de femmes ont été vaccinés contre la poliomyélite dans 22 pays.

Libérer le potentiel des personnes handicapées

Le premier rapport mondial sur le handicap a mis au jour certains des obstacles auxquels se heurtent plus d'un milliard de personnes handicapées dans leur vie quotidienne. Le rapport encourage les gouvernements à accroître leurs efforts pour faciliter l'accès aux services de santé généraux et investir dans des programmes afin de libérer le potentiel des personnes handicapées.

La pratique de sage-femme

Le premier rapport sur la pratique de sage-femme dans le monde en 2011 a souligné la pénurie de sages-femmes qualifiées dans de nombreux pays à faible revenu. Le rapport a mis en lumière la nécessité de former et de déployer davantage de sages-femmes dans toutes les parties d'un pays – et en particulier dans les zones rurales et isolées – afin d'atteindre les objectifs mondiaux d'amélioration de la santé de la mère et du nouveau-né.

La première Journée mondiale contre l'hépatite

Près d'un million de décès par an sont attribués aux différentes hépatites virales. La première Journée mondiale contre l'hépatite, célébrée en 2011, avait pour but d'accroître la sensibilisation et de mieux faire connaître l'hépatite virale et les pathologies qu'elle entraîne. Elle a offert la possibilité de montrer l'importance d'une riposte mondiale à la maladie et de renforcer la prévention – par exemple en développant la couverture du vaccin contre l'hépatite B.

Combattre les maladies non transmissibles

Trente-six millions de personnes meurent chaque année de maladies non transmissibles (MNT), telles que les cardiopathies et les accidents vasculaires cérébraux, le diabète, le cancer et les pneumopathies chroniques. Beaucoup de ces décès surviennent chez des personnes de moins de 60 ans, 90 % des décès prématurés par MNT survenant dans des pays à revenu faible ou moyen. À l'occasion de la Réunion de haut niveau des Nations unies sur les maladies non transmissibles, l'OMS a cartographié la situation pays par pays et publié une étude sur les solutions peu coûteuses que les pays à faible revenu pourraient mettre en œuvre.

Pollution atmosphérique

D'après une compilation des données de l'OMS sur la qualité de l'air, la pollution de l'air (pollution atmosphérique et pollution de l'air à l'intérieur des locaux) menace la santé des populations de nombreuses villes. Ces informations comprennent des données sur la qualité de l'air provenant de près de 1 100 villes dans 91 pays, et notamment des capitales et des villes de plus de 100 000 habitants.

La tuberculose

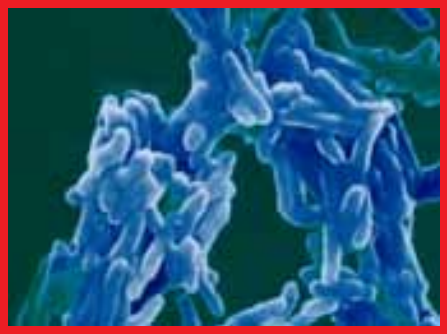

L'OMS a signalé, dans le rapport 2011 sur la lutte contre la tuberculose dans le monde, que le nombre de personnes décédant de la tuberculose était tombé à son niveau le plus bas depuis dix ans. Toutefois, ces progrès sont menacés du fait du manque de fonds, notamment dans le domaine de la lutte contre la tuberculose résistante aux médicaments.

Les inégalités en santé

L'état de santé d'un individu est en grande partie déterminé par sa situation socio-économique. Dans les pays à faible revenu, l'espérance de vie moyenne est de 57 ans, alors que dans les pays à revenu élevé elle est de 80 ans. Lors de la Conférence mondiale sur les déterminants sociaux de la santé, qui a eu lieu en octobre 2011, les représentants de plus de 100 pays ont cherché les moyens de combattre les causes profondes des inégalités en matière de santé.

Le paludisme

Les taux de mortalité par paludisme ont chuté de plus de 25 % au niveau mondial depuis 2000. Toutefois, des mesures doivent être prises dès maintenant pour maîtriser la propagation des parasites résistants. Le monde risque de perdre son traitement le plus puissant contre le paludisme si des mesures ne sont pas prises rapidement pour éviter la propagation des parasites résistants aux médicaments.

Réformes de l'OMS pour un avenir sain

L'ampleur et la nature des défis auxquels est confrontée la santé publique ont considérablement évolué depuis la création de l'OMS en 1948. Afin de mieux armer l'Organisation pour faire face à ces problèmes, une série de réformes relatives à la fixation des priorités, à la gouvernance et à la gestion ont été proposées au Conseil exécutif et ont fait l'objet d'un large accord.

(Source : OMS)

Le bilan des inondations provoquées par les fortes pluies qui frappent depuis plusieurs jours la capitale économique de la Tanzanie, Dar Es Salaam, s'élève désormais à 23 morts, a indiqué jeudi un responsable local.

Tanzanie

Au moins 23 morts dans des inondations à Dar Es Salaam

"La tragédie a causé la mort d'au moins 23 personnes et l'évacuation de 4.909 autres", a déclaré Said Meck Sadick, le chef de la province de Dar Es Salaam.

"Le nombre de personnes ayant perdu la vie à cause des inondations pourraient être plus élevé", a-t-il toutefois prévenu. "Certains corps pourraient actuellement encore être recouverts de boue."

Il s'agit, selon l'agence météorologique de Tanzanie, des plus importantes intempéries depuis 57 ans. "La dernière fois que Dar Es Salaam a enregistré des pluies d'une proportion similaire c'était en 1954", a affirmé mercredi Agnes Kijazi, directrice de l'organisme.

Les opérations de sauvetage sont compliquées par le fait que les zones affectées sont non aménagées, y rendant difficile l'accès pour les secours et leurs équipements, a remarqué Said Meck Sadick.

Le président tanzanien Jakaya Kikwete, qui a rencontré des victimes dans plusieurs des camps installés dans la ville pour leur venir en aide, a appelé les habitants vivants dans des endroits particulièrement sujets aux inondations, notamment dans les vallées, à se reloger dans des lieux plus sûrs.

"Les inondations dans ces zones de basse altitude sont récurrentes depuis des années, la seule solution durable est de (les) évacuer", a-t-il dit.

"Il est grand temps que les autorités responsables, y compris les urbanistes les maires et les conseillers, arrêtent de délivrer des permis de construire à des promoteurs immobiliers pour des structures dans de telles zones", a-t-il ajouté.

© Agence France-Presse

Des milliers de poissons s'échouent mystérieusement en Norvège

Des harengs se sont échoués par milliers sur le littoral de la Norvège, laissant les experts perplexes sur les causes d'un phénomène aussi massif, a-t-on appris mardi auprès de l'Institut norvégien de recherches marines.

Selon les médias norvégiens, ce sont quelque 20 tonnes de poissons qui ont été retrouvés en rangs serrés fin décembre sur une plage près d'une petite localité du nord de la Norvège.

«On a déjà observé des échouages de harengs dans le passé mais pas d'une telle ampleur», a déclaré à l'AFP le biologiste Ole Kristian Berg de l'Université norvégienne de sciences et de technologie de Trondheim.

Selon Ole Kristian Berg, les harengs peuvent avoir été pourchassés par d'autres poissons ou par des mammifères marins.

Ils pourraient aussi avoir été victimes de la marée ou de la forte présence d'eau douce dans cette zone où débouche une rivière, a-t-il dit.

Selon la municipalité de Nordreisa, une grande partie des poissons échoués ont maintenant été emportés par de nouvelles marées.

(Source AFP)

Les Philippines déplorent 1000 disparus après la tempête

Une semaine après le passage de la tempête Washi, plus de 1000 décès ont déjà été recensés.

Le bilan de la tempête tropicale Washi s'alourdit. Une semaine après le passage de cette dépression ayant provoqué des inondations gigantesques dans le sud des Philippines, les autorités ont annoncé vendredi matin la disparition de 1000 nouvelles personnes, en plus des 1080 morts officiellement recensés.

Ce bond soudain s'explique par la réalisation tardive de la disparition de certaines personnes. «Des familles entières ont disparu ou sont décédées. Personne ne s'était enquis de leur sort auparavant», affirme une responsable de la sécurité civile philippine. Les habitants des zones rurales ont attendu plusieurs jours en vain le retour de proches travaillant dans les villes touchées par les inondations avant de faire un signalement. D'autres ont fait le voyage jusqu'à la zone sinistrée pour découvrir que la maison de leurs parents avait été emportée par le déluge.

La plupart des victimes résidaient dans les villes côtières de Cagayan de Oro et Iligan, sur l'île de Mindanao. Ces deux métropoles (respectivement un million et 100.000 habitants) concentrent l'essentiel des réfugiés. Des centaines de milliers de personnes ont dû quitter leur maison et s'abriter dans des écoles, des salles de sport ou des bâtiments militaires. Les moins chanceux errent dans la rue, sans vêtements ni nourriture. Les plus pauvres sont plus touchés par les dégats provoqués par les inondations. Leurs cahutes, érigées illégalement sur des terrains proches des cours d'eau, ont été balayées par la tempête.

L'ONU a appelé à la levée de 21 millions d'euros pour aider le pays. «J'ai été choqué par l'ampleur des dégats», a expliqué auprès de CNN un membre de l'ONU chargé des affaires humanitaires aux Philippines. «C'est comme si un tsunami avait balayé la zone». Selon les autorités, près de 675.000 personnes ont été affectées d'une manière ou d'une autre par la tempête, dont 300.000 sont prises en charge dans les centres d'urgence.

Source :lefigaro.fr

ENERGIES 2050

« Ensemble pour un futur énergétique durable »

C'est dans une actualité internationale dense et parfois brutale, avec une multiplication des signaux d'alertes et dans un contexte de crises sociales, économiques et environnementales répétées que les enjeux du développement durable, de la lutte contre le changement climatique et les questions énergétiques prennent une dimension particulière et interpellent chacun d'entre nous sur nos modes de vies individuels et sur les modèles que nos sociétés ont mis en place.

Conscient des défis, des contraintes mais aussi des opportunités que la question énergétique porte en elle, ENERGIES 2050 est convaincu que les choix présents et futurs de nos modes de production mais aussi de consommation de l'énergie ne doivent plus s'élaborer uniquement dans des cercles restreints d'experts et d'initiés. Conscient également de l'impact de nos choix énergétiques sur la question climatique et sur les trajectoires de développement de nos sociétés, ENERGIES 2050 est persuadé que la solution ne peut-être simplement une question de connaissance, de méthodes ou d'outils et qu'elle ne pourra en aucun cas être uniquement politique, économique, technologique ou encore sociale. La transformation de nos sociétés ne pourra se faire sans décloisonner les Savoirs et sans les replacer dans une perspective globale et c'est pourquoi, plus que jamais, il s'agit d'en étudier les interdépendances afin de les rendre compréhensibles à l'ensemble des citoyens du monde.

ENERGIES 2050 désire replacer une approche énergétique en accord avec les principes de l'écodéveloppement au cœur de l'action citoyenne. ENERGIES 2050 entend notamment promouvoir et encourager la maîtrise de la demande en énergie : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et le développement des d'énergies renouvelables.

La transformation énergétique ne pourra se faire sans décloisonner les Savoirs et sans les replacer dans une perspective globale et c'est pourquoi, plus que jamais, il s'agit d'en étudier les interdépendances afin de les rendre compréhensibles à l'ensemble des citoyens du monde.

Conscient de la nécessaire solidarité entre les citoyens du monde, ENERGIES 2050 a décidé d'inscrire sa démarche dans un cadre international et plus particulièrement celui des décisions issues du Sommet de la Terre de Rio en 1992 ainsi que la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique ou des accords internationaux, régionaux et nationaux concernant les domaines de l'énergie, de l'environnement ou celui du changement climatique tout en privilégiant l'action locale afin d'appliquer concrètement les résultats de ses recherches.

ENERGIES 2050 oeuvre exclusivement dans l'intérêt général public et dans un esprit de solidarité en mettant le citoyen au cœur du débat. Les activités de l'association sont :

- D'encourager la constitution d'une communauté de citoyens-experts engagés dans une transformation énergétique et climatique durable, impliqués dans la décision mais aussi dans la mise en œuvre des options énergétiques en accord avec les principes de l'écodéveloppement ;
- D'organiser un espace de connaissance international, pluriel, impartial et contradictoire sur les questions énergétiques et climatiques et de le rendre accessible au plus grand nombre sur son site Internet ;
- De réaliser et publier régulièrement des bulletins, analyses et rapports sur les questions climatiques et énergétiques afin de fournir des avis indépendants sur la prise en compte de ces deux thématiques dans les stratégies de développement durable misent en œuvre par les pays et acteurs concernés au niveau local, national, régional ou international ;
- De conduire ou participer à des actions de recherche ou à des projets de mise en oeuvre sans restriction de zones ou de pays dès lors qu'ils contribueront à la réalisation de ses objectifs ;
- De mettre en place un espace inédit d'échange entre les spécialistes et les citoyens au travers de débats et de conférences organisées au niveau local, national et international ;
- De communiquer le résultat de ses travaux et de contribuer aux dynamiques et actions en cours afin d'inspirer autant que possible les débats ;
- De soutenir et participer dans les réseaux travaillant sur les mêmes thématiques en encourageant l'échange de connaissance et en favorisant la diffusion de l'information pour le bénéfice commun de l'ensemble des partenaires.

Nos projets et notre philosophie

Pour être à même de mener à bien ses activités, ENERGIES 2050 a développé et mis en place une stratégie inscrite dans la durée afin de s'assurer de disposer des ressources nécessaires et de pouvoir mettre en œuvre son objectif social.

Les projets d'ENERGIES 2050 s'articulent autours des quatre piliers suivants (voir notre Objectif détaillé pour des informations complètes) :

- Réalisation d'études techniques, d'actions de recherche ou de projets de mise en œuvre
- Organisation d'ateliers, de tables rondes, de conférences
- Publication des résultats des recherches
- Utilisation du site Internet pour informer, fédérer, mobiliser

Pour témoigner de notre philosophie, les Membres Fondateurs et le Conseil d'Administration d'ENERGIES 2050 ont décidé de ne pas imposer le paiement d'une cotisation afin de permettre à chaque citoyen du monde de pouvoir rejoindre le Collège des Amis d'ENERGIES 2050 quelque soit les moyens financiers dont il dispose. Nous pensons en particulier à nos amis des pays en développement ou aux personnes en situation de précarité qui, de notre point de vue, doivent pouvoir comme tout un chacun participer aux débats citoyens sans qu'il soit fait d'une manière ou d'une autre référence à leurs moyens financiers. C'est aussi pourquoi les résultats de nos activités et de nos recherches sont et seront absolument libre d'accès

Nous espérons, qu'en parallèle, une solidarité se mettra en place et nous comptons aussi sur la générosité de ceux qui le pourront afin de permettre à ENERGIES 2050 de fonctionner dans l'esprit indiqué ci-dessus.

Au niveau international ENERGIES 2050 est membre et partenaire de plusieurs initiatives majeures (initiative bâtiment durable et changement climatique du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Transition énergétique, Villes et Territoires durables,…).

L'association est également engagée dans plusieurs projets en cours en Europe et dans plusieurs pays en développement.

Dans l'esprit de ce qui précède, nous serions enchantés d'élargir nos partenariats afin de mettre en œuvre concrètement cette vision du monde solidaire et durable que nous appelons de nos vœux.

Si les thématiques sur lesquelles nous intervenons sont aussi les vôtres et si vous avez des idées de projets ou que vous êtes à la recherche de partenaires, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous solliciter, nous reviendrons vers vous dans les meilleurs délais

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous rencontrer, recevez nos meilleures salutations.

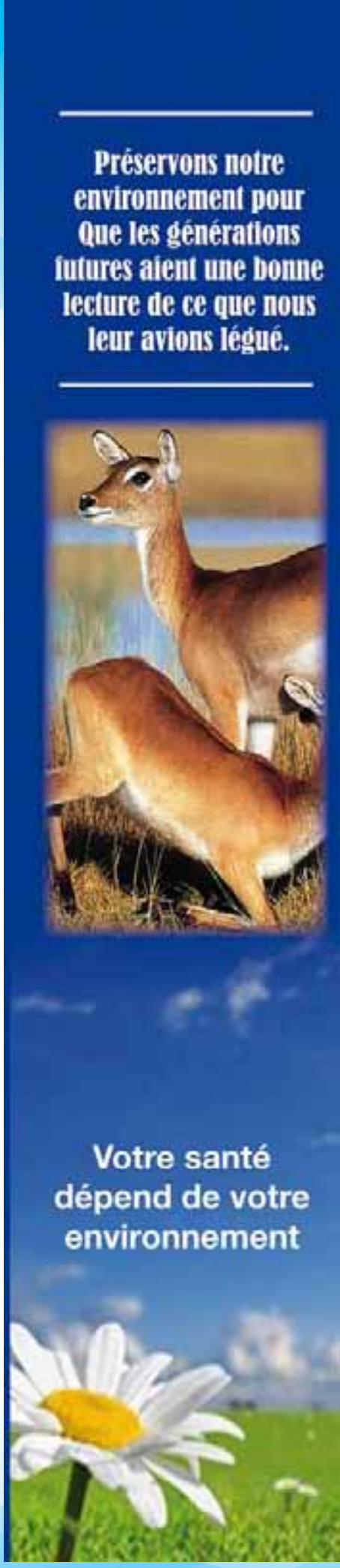

ENERGIES 2050 est une ONG -Organisation internationale non gouvernementale- qui existe en tant que réseau international d'échanges depuis octobre 2009 (association sans but lucratif travaillant exclusivement dans l'intérêt général régie par la loi française du 1er juillet 1901).
Pour plus d'information, je vous invite à lire notre « Objectif détaillé » repris à la fin de ce courrier et à découvrir notre site : www.energies2050.org.

A ce jour ENERGIES 2050 fédère plus de 150 experts d'une cinquantaine de pays et plusieurs centaines de membres citoyens.

Les actions d'ENERGIES 2050 s'inscrivent simultanément au niveau local, point d'ancrage de toute mise en œuvre et laboratoire des actions à élaborer et au niveau global car il s'agit de dupliquer les expériences exemplaires tout en bénéficiant des leçons tirées des expériences non réussies.

ENERGIES 2050 travaille sur les questions associées au développement durable, au changement climatique et aux défis énergétiques. ENERGIES 2050 désire notamment replacer une approche énergétique en accord avec les principes de l'éco-développement au cœur de l'action citoyenne en promouvant la maîtrise de la demande en énergie et les énergies renouvelables.

Les recherches et actions d'ENERGIES 2050 concernent l'éco-développement et le développement durable ; les politiques climatiques (atténuation, adaptation et résilience), environnementales et énergétiques ; la maîtrise de la demande en énergie et les sources d'énergies renouvelables ; le bâtiment et le secteur de la construction ; les questions urbaines et les défis et opportunités des territoires ; l'économie de l'écologie et de l'environnement ; les stratégies de développement bas carbone ; les dynamiques sociales, les changements de comportement et l'action citoyenne.

En plus des membres citoyens, ENERGIES 2050 rassemble des experts du monde entier qui travaillent depuis de nombreuses années dans leurs métiers respectifs avec des ONG ; des universités ; des fondations ; des entreprises ; des villes et autorités locales ; des organisations et réseaux nationaux, régionaux et internationaux tels que la Commission européenne, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement -PNUE-, le Programme des Nations Unies pour le développement -PNUD-, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et son organisme subsidiaire l'Institut de l'Energie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF), la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement, l'Agence Internationale de l'Energies -AIE-, le Conseil européen des énergies renouvelables -EREC-, … et d'autres acteurs majeurs. Ils ont participé à de nombreux projets et activités locales, régionales, nationales et internationales.

Magazine

Afrique ENVIRONNEMENT Plus

Environnement Santé

Politique Communautaire

Dossier Afrique

Actualité

Science Technique

DISPONIBLE EN AFRIQUE : CENTRALE, OCCIDENTALE, MAGREB ET AUSTRALE

Lisez et contribuez à sa survie

MAGAZINE BIMESTRIEL, D'ANALYSE ET DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE, SIÈGE BRAZZAVILLE CONGO

CONTACTS : (+242) 05 519 62 49 / 06 806 05 29 / 05 794 55 36

afenvironnementplus@yahoo.fr

Avec la BCH, être propriétaire... c'est possible !

Réalisons ensemble votre rêve !

BCH
Banque Congolaise de l'Habitat

Un vrai partenaire

Avenue Amilcar Cabral - BP 987
Brazzaville, République du Congo
Tél.: +242 281 2588 / Fax : +242 281 3356